

RAPPORT MENSUEL DE DÉPLACEMENT

Février 2024



ANALYSE DE CRISES

RD CONGO



04

I. Approche méthodologique

Collecte des données	4
Analyse des données et subdivision du rapport	4
Déplacements des populations et besoins humanitaires	4
Accès humanitaire	5

06

II. Déplacements de populations et statut de couverture des besoins humanitaires et l'accès humanitaire

Aperçu général sur les besoins humanitaires	6
Aperçu général sur l'accès humanitaire	6

10

III. Déplacements de population et accès humanitaire par province

Province d'Ituri	10
Province du Nord-Kivu	16
Province du Sud-Kivu	23
Province du Maniema	29
Province du Tanganyika	30

Cartes & graphiques

Carte 1. Cartographie des "hotspots de déplacements" à l'est de la RDC, de novembre à février 2024

Graphique 1. Répartition des incidents de sécurité en fonction de leur score d'accès humanitaire

Graphique 2. Incidents sécuritaires ayant provoqué des contraintes d'accès humanitaires du niveau élevé à extrême en Ituri

Carte 2. Mouvement des populations en territoire de Mahagi

Carte 3. Mouvement des populations en territoire de Djugu

Carte 4. Mouvement des populations en territoire d'Irumu

Carte 5. Mouvement des populations en territoire de Mambasa

Graphique 3. Incidents sécuritaires ayant provoqué des contraintes d'accès humanitaires du niveau élevé à extrême au Nord-Kivu

Carte 6. Mouvement des populations en territoire de Beni

Carte 7. Mouvement des populations en territoire de Rutshuru

Carte 8. Mouvement des populations en territoire de Nyiragongo

Carte 9. Mouvement des populations en territoire de Walikale

Graphique 4. Incidents sécuritaires ayant provoqué des contraintes d'accès humanitaires du niveau élevé à extrême au Sud-Kivu

Carte 10. Mouvement des populations en territoire de Kalehe

Carte 11. Mouvement des populations en territoire de Shabunda

Carte 12. Mouvement des populations en territoire Fizi

Graphique 5. Incidents sécuritaires ayant provoqué des contraintes d'accès humanitaires du niveau élevé à extrême au Maniema

Graphique 6. Incidents sécuritaires ayant provoqué des contraintes d'accès humanitaires du niveau élevé à extrême au Tanganyika

Carte 13. Mouvement des populations en territoire Kalemie

Carte 14. Mouvement des populations en territoire Nyunzu

Photo de couverture : Mouvement des populations lors de l'éruption du volcan Nyiragongo, Goma, Province du Nord Kivu, © Mercy Corps, Juin 2021



I. Approche méthodologique

Collecte des données

Les chercheurs et analystes de l'Équipe d'Analyse de Crises en République Démocratique du Congo (CAT-RDC) font la collecte, la triangulation et l'analyse des informations recueillies auprès des sources primaires et secondaires. Chaque semaine, les chercheurs mènent des entretiens avec des informateurs clés pour mieux comprendre les événements qui contribuent à la crise humanitaire dans l'est de la RDC (incidents violents, épidémies, catastrophes naturelles, etc.). Ils analysent leurs impacts potentiels sur les opérations humanitaires

Ces entretiens ont lieu avec des responsables administratifs locaux, des représentants coutumiers, le personnel de santé, des représentants de l'armée et des groupes armés, ainsi que les organisations humanitaires actives dans l'Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika et Maniema.

Le CAT-RDC utilise également plusieurs sources secondaires mises à disposition par les partenaires humanitaires (exemple OCHA, INSO) et la communauté. Toute information subit un processus de triangulation avant l'analyse et la dissémination. Toutefois, les informations présentées dans ce rapport sont susceptibles de changer au moment de leur publication du fait de l'évolution rapide des situations dans la région. Si vous avez des commentaires ou des informations auxquelles vous souhaitez que le CAT-RDC donne suite, veuillez remplir ce formulaire [ici](#).

Analyse des données et subdivision du rapport

Les analyses présentées portent sur deux aspects principaux : (i) déplacements des populations et le statut de couverture des besoins humanitaires; et (ii) accès humanitaire dans les zones accueillant le plus de déplacés à l'est de la RDC.

Déplacements des populations et besoins humanitaires

L'analyse des déplacements constitue le premier aspect abordé dans ce rapport. Cette analyse vise d'une part à (i) documenter et à comprendre les nouveaux mouvements des populations, c'est-à-dire ceux qui se sont produits au cours du mois concerné par ce rapport, et d'autre part à (ii) évaluer et à cartographier les zones qui ont accueilli le plus de vagues des déplacés non assistés au cours de quatre derniers mois incluant le mois concerné par ce rapport. Ces zones sont désignées, dans la suite, comme hotspots de déplacements.

Les hotspots de déplacements comme les nouveaux déplacements sont analysés à l'échelle des territoires dans les cinq provinces étudiées à l'est de la RDC et sont présentés sur la carte 1. Sur cette carte, les territoires sont catégorisés en intervalles de classes (matérialisées par un fond de couleur graduée) qui correspondent au nombre de ménages accueillis dans le territoire et n'ayant pas encore obtenu une quelconque assistance humanitaire. Le nombre de ménages utilisé pour catégoriser les territoires correspond à la somme de tous les déplacements majeurs, c'est-à-dire de plus de 300 ménages, rapportés dans chacun des territoires entre novembre 2023 et février 2024.

Les déplacements de plus de 300 ménages qui ont eu lieu en février sont également illustrés sur la carte 1 en marquant la position des localités d'accueil des déplacés. Ces nouveaux déplacements sont ensuite décrits plus précisément, au cas par cas, en utilisant des cartes illustrant l'itinéraire des mouvements, entre les localités de départ et d'accueil dans chacun des territoires où ils ont eu lieu.

Accès humanitaire

L'analyse d'accès humanitaire constitue le deuxième aspect présenté dans le rapport. Pour se faire, CAT-RDC catégorise les incidents sur base d'un score d'accès humanitaire. Ce score comporte six niveaux, de 1 à 6 qui décrivent la gravité de l'impact des incidents sécuritaires sur l'accès humanitaire. Le niveau 1 correspond à une situation telle que l'incident n'entraîne aucune contrainte d'accès. Le niveau 6, le plus élevé, correspond à une situation telle que l'incident provoque des contraintes d'accès extrêmes.

Les incidents de niveaux 4 à 6 sont ceux qui impactent sévèrement l'accès humanitaire et concernent généralement des embuscades, affrontements entre acteurs armés, attaques et pillages des villages ainsi que des catastrophes naturelles. Le score d'accès humanitaire permet ainsi d'identifier les principales zones chaudes à l'est de la RDC. Pour un mois donné, l'analyse des scores d'accès permet d'identifier les acteurs qui ont causé les plus de contraintes d'accès humanitaires. D'un mois à l'autre, ce score permet également de comprendre l'évolution des contraintes d'accès humanitaires dans les territoires étudiés.

Devant le nombre important des territoires étudiés à l'est de la RDC, CAT porte ses analyses aux seuls territoires à forte concentration des déplacés. L'analyse d'accès humanitaire est ainsi faite prioritairement dans les territoires hotspots de déplacement, ceux qui, au cours des quatre derniers mois (période incluant donc le mois concerné par ce rapport), ont enregistré le plus grand nombre de déplacés dont les besoins humanitaires n'ont pas encore été couverts. Ces zones à forte concentration des déplacés sont typiquement celles qui devraient être, dans un court terme, ciblées par des interventions humanitaires. À ce titre, documenter les contraintes d'accès à ces zones paraît clairement pertinent. Concrètement, dans ce rapport, les territoires concernés par l'analyse d'accès humanitaire sont ceux dont le nombre de déplacés/retournés est supérieur à la valeur médiane (6 023 ménages) des déplacements enregistrés dans tous les territoires au cours des quatre derniers mois (voir annexe 1).

II. Aperçu général sur les déplacements de populations et accès humanitaire

Aperçu général sur les besoins humanitaires

Les territoires de Kalehe (Sud-Kivu), Masisi, Nyiragongo (Nord-Kivu) et Djugu (Ituri) concentrent le plus grand nombre de ménages qui ont fait des mouvements de déplacement entre novembre 2023 et février 2024, dont les besoins humanitaires n'étaient pas couverts par une quelconque assistance humanitaire jusqu'à la fin février 2024 (Carte 1). Les mouvements de déplacements au Sud-Kivu et Nord-Kivu sont essentiellement en lien avec la crise de M23 en cours dans les territoires de Masisi et Rutshuru.

Aperçu général sur l'accès humanitaire

La situation d'accès humanitaire dans **la province de l'Ituri** reste variable en fonction des territoires. En février, le territoire de Djugu a particulièrement été marqué par des affrontements entre les CODECO (ALC et URDPC) et les combattants Zaïre, notamment à Lossandrema et Tali (groupement Singo), entraînant des représailles et des attaques contre les membres de la communauté Hema. Ces incidents sont de nature à exacerber les tensions intercommunautaires entre Lendu et Hema, et à entraver les efforts de pacification dans la province. En territoire d'Irumu, les ADF ont intensifié leurs attaques à l'ouest de la RN4. Nombreux de ces combattants ADF ont, par ailleurs, été arrêtés dans le territoire de Mambasa au cours des patrouilles menées par les FARDC. Bien que la situation à Mahagi ait connu une relative amélioration en février, avec une diminution des incidents majeurs, les activités humanitaires restent entravées par les attaques sporadiques des combattants CODECO-URDPC contre les populations civiles, montrant des défis persistants en matière d'accès humanitaire dans le territoire.

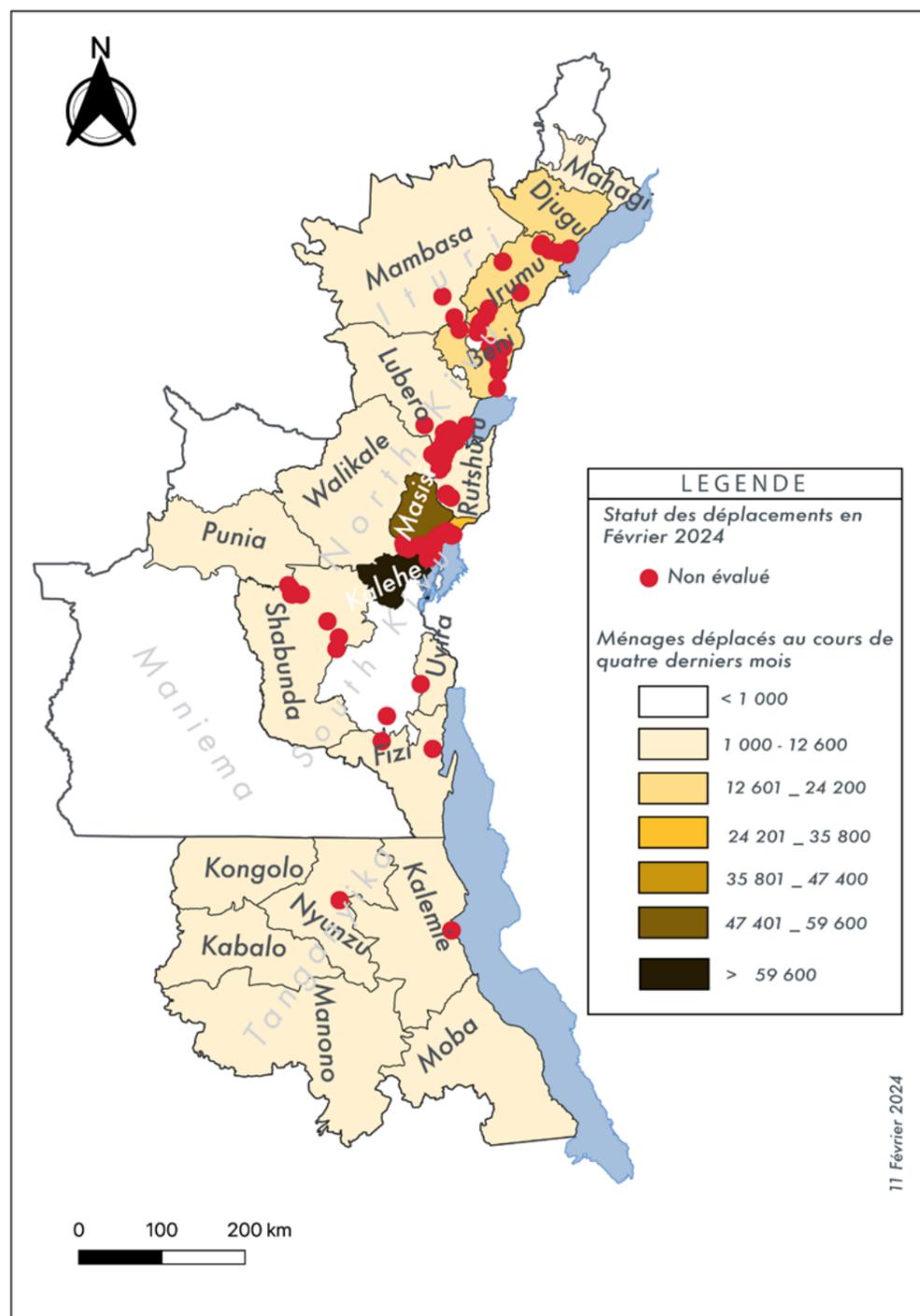
Au **Nord-Kivu**, le mois de février a été marqué par l'intensification des combats entre FARDC et groupes alliés contre le M23 à Sake et les collines environnantes. Les M23 a multiplié des attaques dans la cité de Sake (27km à l'ouest de la ville Goma) tentant ainsi de l'occuper et de couper tout accès aux FARDC à la Route Nationale N°2 sur les axes Goma-Sake, Sake-Bweremana et Goma-Mubambiro. Ces attaques ont fortement contraint l'accès humanitaire et occasionné des déplacements massifs des populations. Les FARDC, appuyés par la SAMIDRC (la force de la Communauté de développement de l'Afrique australe –SADEC), ont lancé des opérations conjointes contre les M23 afin de les repousser de la cité de Sake. Dans le territoire de Rutshuru, les M23 ripostant aux attaques spontanées des Nyatura CMC et FARDC continuent d'affecter l'accès dans le groupement Bukombo, Bambo et Kihindo. Par ailleurs, les affrontements entre les FARDC et la coalition des groupes armés dans le territoire de Nyiragongo contre le M23 ont entraîné des fortes contraintes d'accès dans le groupement Kibumba et Buhumba. Dans la ville de Goma, les quartiers Mugunga et Lac vert proche des zones des combats ont été la cible des tirs de projectiles occasionnant des victimes civiles et des dommages sur les maisons. De même, l'aéroport de Goma a été la cible d'attaque par drone de l'armée Rwandaise (RDF) endommageant un avion militaire et un avion civil.

Au **Sud-Kivu**, les défis sécuritaires et les contraintes d'accès humanitaires en février ont été plus marqués dans le territoire de Fizi, Kalehe et Shabunda. Dans le territoire de Fizi, les affrontements entre Mai-mai Ebwela et Gumino Twirwaneho Makanika ont contraint l'accès dans le groupement Balala Nord (sur l'axe Mikenge-Bijabwe). Différents groupes armés

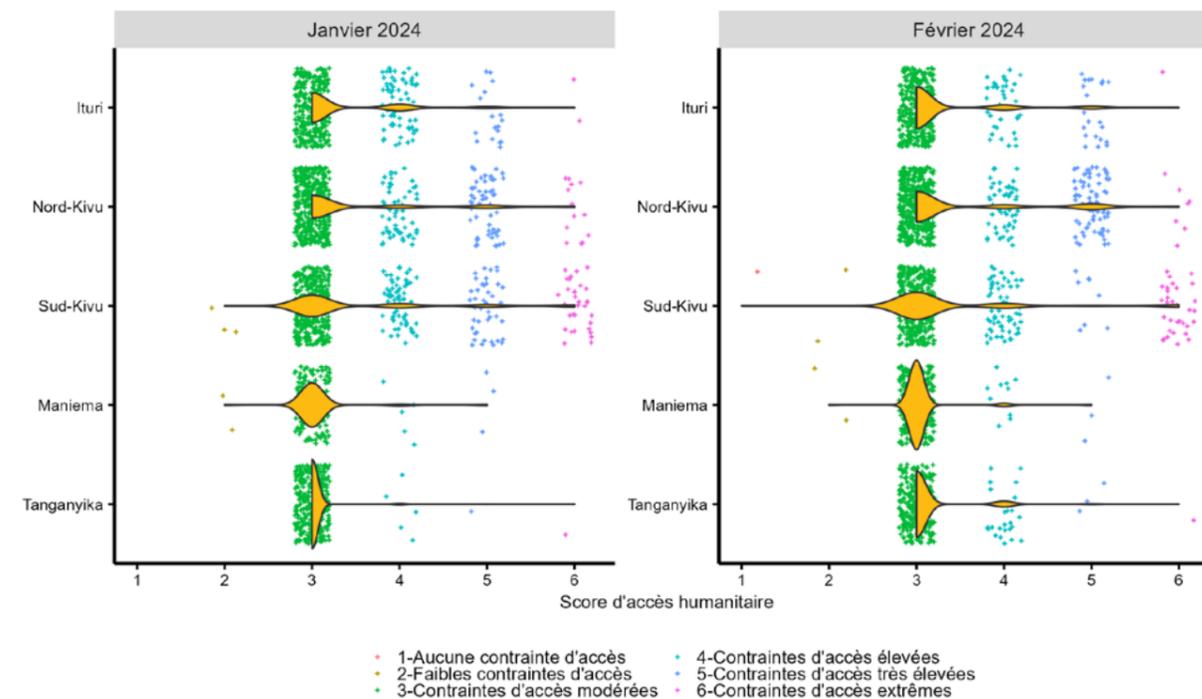
(M23, Mai-mai, Nyatura MCDPIN, Raia Mutomboki), plus particulièrement les Nyatura MCDPIN ont ciblé les FARDC pour le contrôle du carré minier de Mashango (groupement Buzi). De même, les M23 voulant étendre leur zone d'influence dans les hauts plateaux de Kalehe, à partir des hauts plateaux de Ngungu au Nord-Kivu, se sont affrontés avec les militaires Burundais dans le groupement Buzi. Enfin, Shabunda a enregistré une augmentation d'attaques des Raia Mutomboki autour des sites miniers ainsi que les affrontements entre différentes factions pour le contrôle des zones. Ces incidents ont fortement contraint l'accès humanitaire dans les groupements de Bamuguba (Sud et Nord).

Au **Maniema**, au cours du mois de février, la situation d'accès a été relativement calme. Les contraintes d'accès sont dues à la criminalité urbaine (arrestations arbitraires, braquages et extorsions) basée sur la prédation économique des Mai-mai Malaika Mandevu. Ces incidents ont contraint l'accès dans le groupement Bahombo, Baganaidi, Mwinya 1 et 2 dans le territoire de Kabambare.

En février, la province de **Tanganyika** a connu des contraintes relativement faibles, avec des rares affrontements entre les Mai-mai Apa na Pale et les FARDC relevés dans les territoires de Nyunzu et Manono. Quelques attaques des Mai-mai Fimbo na Fimbo contre des civils ont également été signalées à Katibili (territoire de Nyunzu), contraignant l'accès sur l'axe Kalemie-Kabobo et provoquant le déplacement de populations. Des incidents de prédation économique contre des civils, provoqués par des membres de la communauté Twa et des personnes non autrement identifiées, continuent à être enregistrés sur la RN5 (groupements Mahila, Fatuma et Lambo Katenga) et sur la RN33 (groupements Miketo, Benze Fief) en territoire de Kalemie.



Carte 1. Cartographie des “hotspots de déplacements” à l’est de la RDC, de novembre 2023 à février 2024. Les déplacements en janvier 2024 sont marqués par des points. Les territoires sont coloriés en fonction du nombre de ménages déplacés et/ou retournés au cours des quatre derniers mois, et non encore assistés. Source : OCHA, visualisation CAT-RDC



Graphique 1. Répartition des incidents de sécurité en fonction de leur score d'accès humanitaire à l'est de la République démocratique du Congo, en janvier 2024 et février 2024. Source : INSO, conception et visualisation CAT-RDC.

III. Déplacements de population et accès humanitaire par province en février

En février, l'est de la RDC a enregistré des mouvements de déplacement d'environ 119 487 ménages (Carte 1), constitués des retours (environ 25 165 ménages) et de nouveaux déplacements (environ 94 322 ménages). A la fin février, aucune évaluation des besoins n'était encore faite pour l'ensemble des ménages déplacés au cours du mois concerné. Ces effectifs sont les plus importants enregistrés au cours de quatre derniers mois. Entre causes, la crise du M23 a provoqué les vagues les plus importantes vagues de déplacés en février, essentiellement vers le territoire de Kalehe et Nyiragongo (18 000 ménages). D'autres déplacements au Nord-Kivu, à Beni notamment ont été provoqués par les ADF. Au Sud-Kivu, des déplacements des populations ont également eu lieu dans les territoires de Fizi, et Shabunda à la suite de l'activisme notamment des combattants Rai-Mutomboku. Les déplacements enregistrés en Ituri (Djugu) restent liés aux attaques CODECO - URDPC.

Province d'Ituri

Territoire de Mahagi

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

Des mouvements des populations en territoire de Mahagi en février sont constitués de 2 026 ménages retournés dans la zone de santé (ZS) de Logo, et de 374 ménages nouvellement déplacés dans la ZS de Rimba. Les retours des populations dans la ZS de Logo sont motivés par une relative amélioration de la situation sécuritaire dans cette ZS. Ils ont eu lieu depuis les localités Ndrele, Jalusene et Draju vers les localités Bika, Otha et Alla Wimo. Les ménages déplacés dans la ZS de Rimba ont été provoqués par des attaques CODECO-URDPC contre les populations civiles, les obligeant à fuir depuis la localité Awu vers la localité Gamba.¹

ACCÈS HUMANITAIRE

La situation d'accès humanitaire en territoire de Mahagi connaît une relative amélioration, marquée par une baisse d'incidents à fort impact sur l'accès humanitaire, qui sont passés de 11 à 5 incidents de janvier à

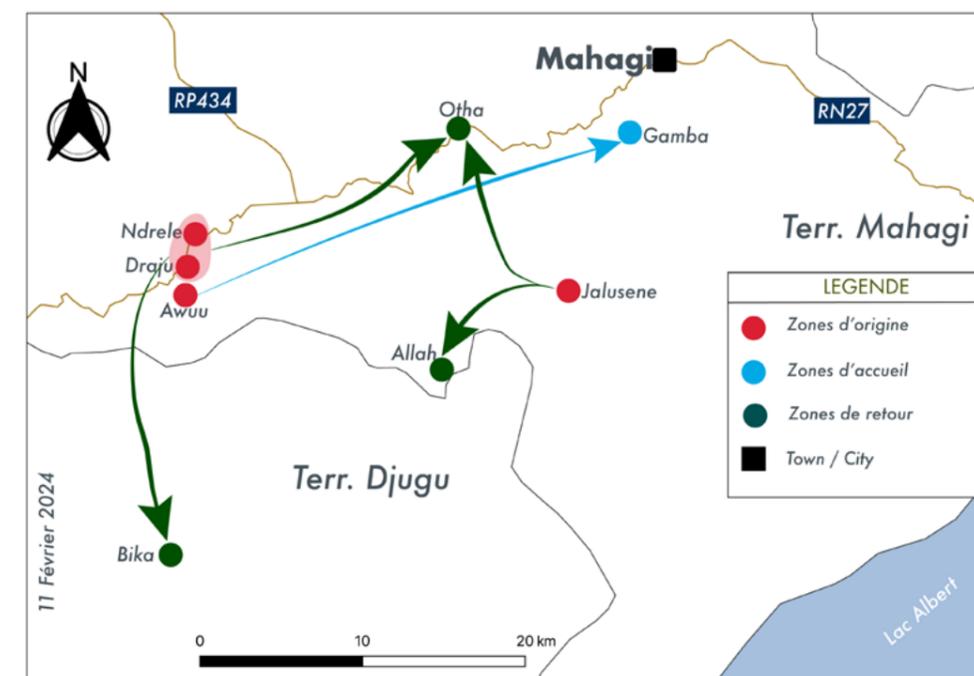


Graphique 2. Incidents sécuritaires ayant provoqué des contraintes d'accès humanitaire du niveau élevé à extrême en Ituri en février 2024. Source : INSO, conception et visualisation CAT-RDC.

¹ EHtools, alerte 5146 du 27 février 2024

février, dû à une baisse de l'activisme CODECO-URDPC. En février, leur (axe Ndrele-Reti), Amee (axe Mona-Amee) et Akara (axe Katanga-Djalasiga). Les combattants CODECO-URDPC ont également installation des positions dans la localité Kambala, sur l'axe Apala-Kanga en groupement de Rvinga. Par ailleurs, les FARDC ont mené une attaque contre les CODECO-URDPC empêchant ainsi une incursion de ces combattants dans le village Wizii dans le groupement Rvinga.

En général, tel que constaté en janvier, (rapport de janvier 2024), les incidents liés à la prédation économique ont significativement baissé par rapport à la période de festivité de décembre 2023 où un pic de tels incidents a été enregistré.



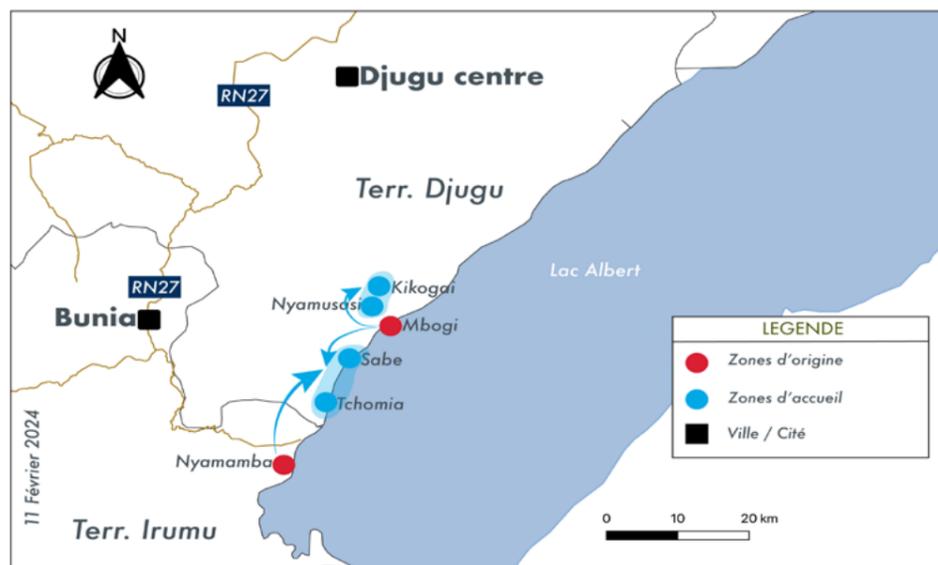
Carte 2. Mouvement des populations en territoire de Mahagi, février 2024. Source : OCHA, visualisation CAT-RDC.

Territoire de Djugu

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

Près de de 4 000 ménages se sont déplacés à l'intérieur de la ZS de Tchomia. Ce déplacement des populations fait suite aux attaques des combattants CODECO-URDPC contre les populations civiles. Ces populations ont fui depuis les localités Mbogi, kefe et Nyamamba vers les localités Kikoga, Sabe, Nyamusasi, Nana, et Tchomia/Umoja.²

² EHtools, alerte 5132 du 15 février 2024



Carte 3. Mouvement des populations en territoire de Djugu, février 2024. Source: OCHA, visualisation CAT-RDC.

ACCÈS HUMANITAIRE

Le territoire Djugu a été marqué par une situation d'accès humanitaire similaire à janvier dernier. Les contraintes d'accès sont constituées en février des affrontements entre les combattants Zaïre/FPAC et les différentes factions CODECO (URDPC, ALC, FDBC) ainsi que les attaques des combattants CODECO (FDBC et URDPC) contre les populations civiles. Ces affrontements ont essentiellement eu lieu dans la chefferie de Bahema Nord, entravant fortement l'accès humanitaire dans les groupements Singo (axe Kparanganza-Saliboko), Lossa Ndrema (axe Tchomia-Café, ZS Tchomia), Dhego (axe Mbidjo-Damas), Buku (Largu-Blulwa Etat), Lossa Ndrema (axe Tchomia-Joo, Nyamamba-Café) et dans le groupement Musaba (axe Mbidjo-Makofi). Aussi, les CODECO-URDPC et ALC ont installé des nouvelles positions dans les localités Café (Tchomia-Joo), Asu (Blukwa Etat-Gobi), Golo (Djugu-Bule) et Reta (axe Dhedja-Blukwa Mbi).

Il s'observe particulièrement que les repréailles CODECO-URDPC contre les populations Hema à travers des attaques, embuscades et assassinats prend davantage de l'ampleur. A titre d'exemples, les combattants CODECO-ALC auraient enterré vivants quinze membres de la communauté Hema dont une femme, à Tali, en groupement de Singo. L'intervention des combattants Zaïre en rescousse aux membres de la communauté Hema, dont nombre de combattants Zaïre sont issus, engendre des affrontements entre CODECO et Zaïre. Compte tenu de la rivalité existante entre les communautés Hema et Lendu, une escalade de conflits dans les groupements précités est à craindre, avec des répercussions négatives sur les activités humanitaires dans le territoire.

Par ailleurs, bien que les ONG n'aient pas été directement visées par les groupes armés, une menace potentielle, notamment relevée à Kpandroma nécessite davantage d'attention. Cette menace émanait d'un membre de la société civile dénonçant l'utilisation par une ONG de la main d'oeuvre importée plutôt que locale. Ces critiques sont susceptibles d'aboutir à des problèmes d'acceptanc humanitaire dans la zone

Territoire d'Irumu

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

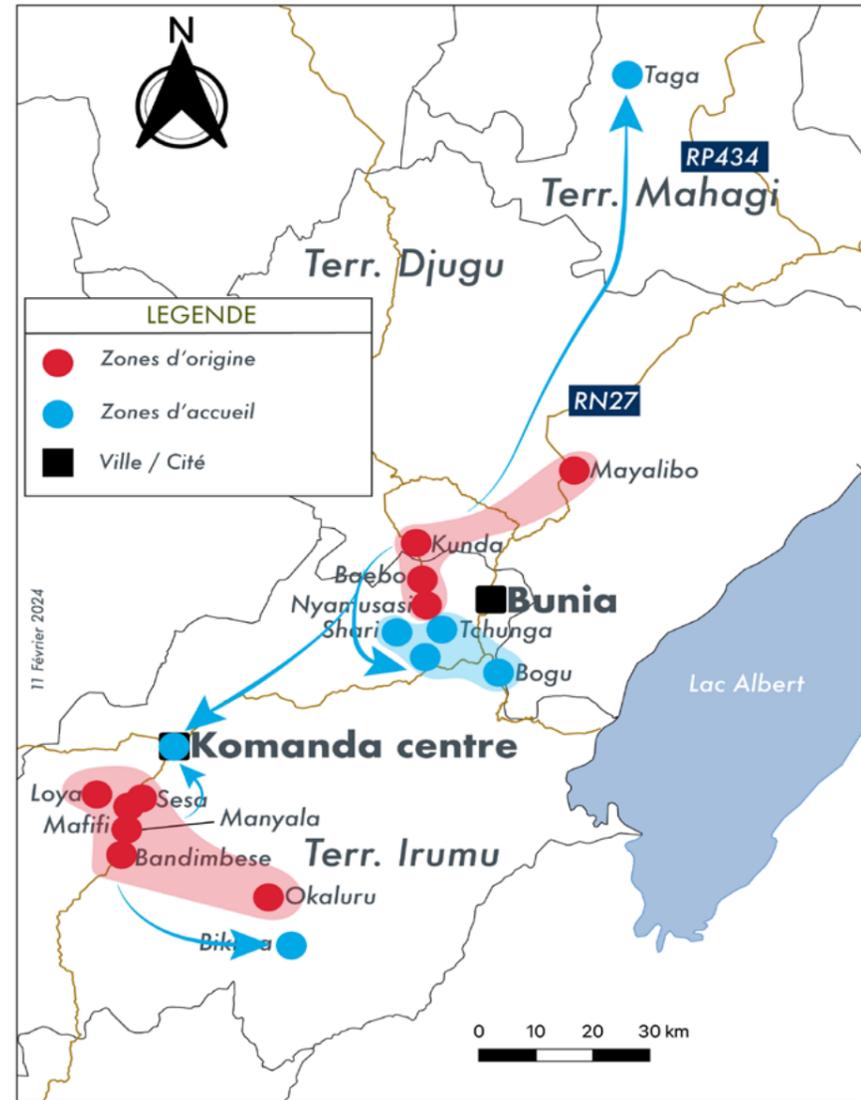
Près de de 6389 ménages se sont déplacés dans trois ZS, à savoir Rwampara (2 688 ménages), Boga (1 301 ménages), et Komanda (2 400 ménages). Les déplacements dans la ZS Rwampara ont été provoqués par des affrontements entre les deux factions FPIC, contraignant les populations à se déplacer depuis les localités Beabo, Kabisabo, Kisangani, Kunda, Mayalibo, Matumini, Mugulumoya et Ndena vers les localités Bogu 2, Matara Tara, Chunga, Taga Shari, Shari et Tsere. Les déplacements en ZS Boga et Komanda sont dûs aux attaques ADF contre les populations civiles. Les mouvements ont eu lieu d'une part depuis les localités Okaluru et Bikima vers la localité Bikima (ZS Boga) ainsi que depuis les localités Bandimbese, Loya, Manyala, Mafifi, Ofay, Sesa vers Komanda centre (ZS Komanda).³⁴

ACCÈS HUMANITAIRE

L'activisme ADF et les opérations conjointes FARDC-UPDF visant à traquer les ADF continuent de contraindre l'accès humanitaire dans le territoire d'Irumu. L'activisme ADF a consisté en huit attaques contre les populations civiles et les FARDC, contraignant fortement l'accès dans plusieurs groupements (Bandavilemba, Bandiangu, Baley, Badibongo et Rubingo) ainsi que sur la RN4 (axe Komanda-Luna). Les opérations militaires FARDC-UPDF contre les ADF ont eu lieu dans à Okaluru, sur l'axe Bwanasura-Zunguluka, à Tchabi sur l'axe Boga-Kainama et à Malulu sur l'axe Boga-Zunguluka. Deux factions FPIC, celles de Sadam et de Hérode, se sont également affrontées dans le groupement de Kunda et Ngongo occasionnant ainsi des nouveaux déplacements de déplacement dans la ZS Rwampara. L'actualité d'accès a été également marquée par une manifestation populaire tenue par les membres de la communauté Banyabwisha, exprimant leur colère à la suite de l'assassinat d'un de leur, par des personnes non armées non autrement identifiées. Cette manifestation a entravé l'accès sur l'axe Bukiringi-Boga dans le groupement Mitego.

3 EHtools, alerte 5112 du 05 février 2024

4 EHtools, alerte 5153 du 29 février 2024

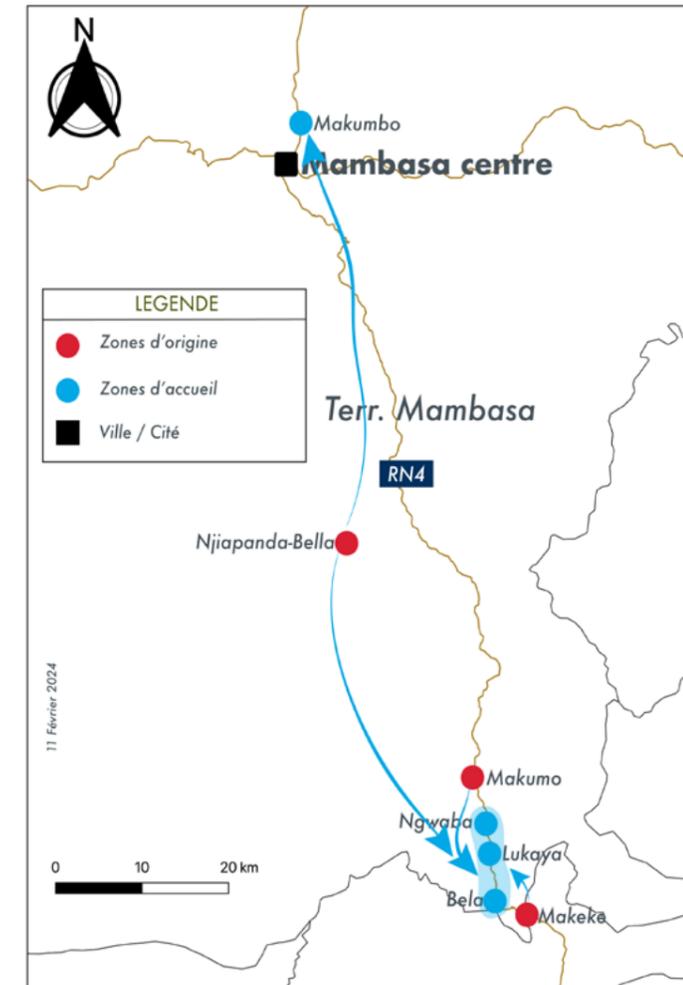


Carte 4. Mouvement des populations en territoire d'Irumu, février 2024. Source : OCHA, visualisation CAT-RDC.

Territoire de Mambasa

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

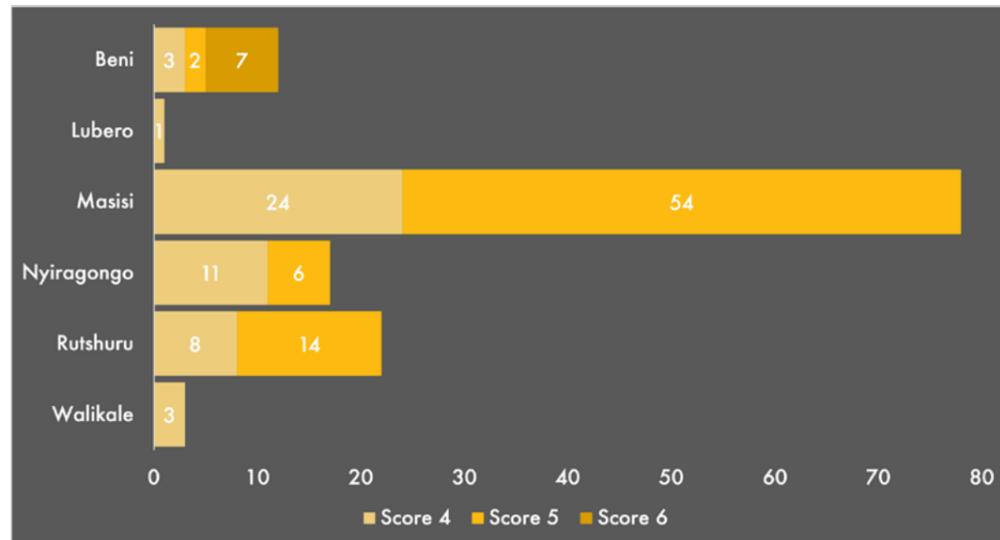
Le déplacement de près de 1 152 ménages a été signalés dans la ZS de Mandina. Ces déplacements font suite aux attaques ADF contre les populations civiles des localités Bella, Manzia, Lukaya, Makumbo et Ngwaba qui ont été obligés à fuir vers les localités Makumo, Makeke et Njiapanda-Bella.⁵



Carte 5. Mouvement des populations en territoire de Mambasa, février 2024. Source : OCHA, visualisation CAT-RDC.

5 EHTools, alerte 5117 du 06 février 2024

Province du Nord-Kivu



Graphique 3. Incidents sécuritaires ayant provoqué des contraintes d'accès humanitaire du niveau élevé à extrême au Nord-Kivu en février 2024. Source : INSO, conception et visualisation CAT-RDC.CAT-RDC.-

Territoire de Beni

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

En février, environ 17 879 ménages se sont déplacés dans le territoire de Beni suite aux exactions des ADF contre les civils dans la zone de santé d'Oicha. Les populations se sont déplacées depuis les localités Mbau, Kamango, Mangazi, Kukutama, Mayi moya et Kokola (ZS Oicha) vers la localité Oicha, Mavivi, Mbau, Eringeti et Mayi moya (ZS Oicha).⁶⁷

Par ailleurs, les opérations conjointes FARDC-UPDF contre les ADF ont créé une relative amélioration des conditions ayant permis le retour de 11 161 ménages dans la ZS de Mutwanga. Ces ménages sont retournés dans les localités Kasindi, Kalembo, Bolema, Kabalwa, Bulongo, Halungupa, Loselose, Nzenga, Masambo, Lume et Mwenda (ZS Mutwanga) en provenance de Beni (ZS Beni), Kasindi (ZS Mutwanga) et Oicha (ZS Oicha).⁸

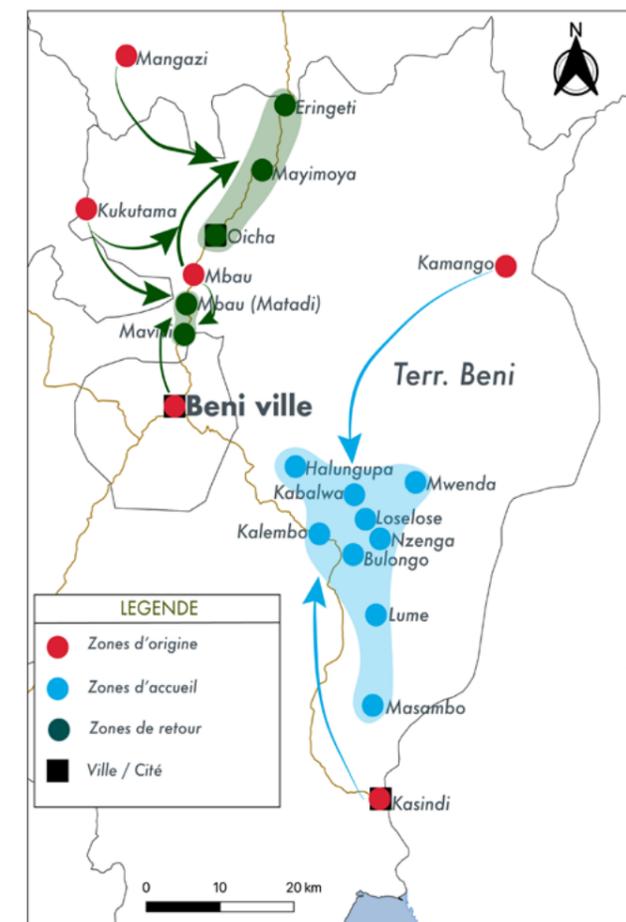
6 EHtools, Alerte du 02 février 2024

7 EHtools, Alerte du 28 février 2024

8 EHtools, Alerte du 28 février 2024

ACCÈS HUMANITAIRE

La situation d'accès humanitaire en février est restée similaire à celle de janvier, elle demeure marquée par l'activisme des ADF. En février, les ADF ont mené six attaques contre les populations civiles et les FARDC, dans les localités Matombo, Mayi moya, Eringeti (groupement Babumba Kisiki), Kainama (groupement Banande Kainama), Kichanga (groupement Bahumu) et Kazaroho (groupement Batangi Mbau). Ces attaques ont ainsi entravé l'accès humanitaire sur deux axes de la RN4 (Oicha-Luna et Oicha-Eringeti) ainsi que sur les axes Eringeti-Boga et Mbau-Mandumbi. Au cours de la période, la coalition FARDC-UPDF a mené une embuscade contre les ADF dans la localité Kokola (sur la RN4, axe Oicha-Eringeti) en groupement Bambuba Kisiki. Par ailleurs, une attaque des Mai-mai Yira contre les Mai-mai Mazembe de la faction UPLC a entravé l'accès humanitaire dans la localité Mashua (groupement Baswagha Madiwe).



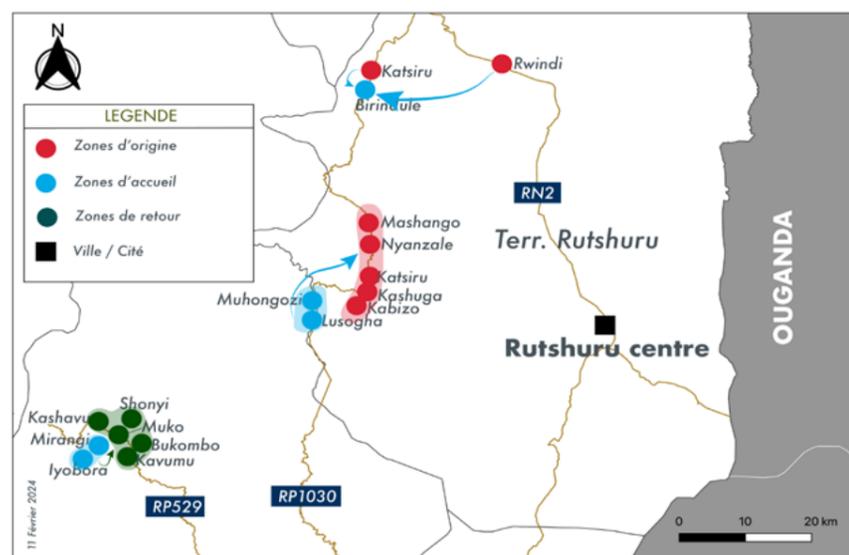
Carte 6. Mouvement des populations en territoire de Beni, février 2024. Source : OCHA, visualisation CAT-RDC.

Territoire de Rutshuru

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

En février, environ 2 070 ménages se sont déplacés dans le territoire de Rutshuru suite aux affrontements entre la coalition des groupes armés et les FARDC contre les M23 dans la zone de Mweso et Birambizo. Les populations se sont déplacées depuis les localités Katsiru (ZS Birambizo), Kashunga et Muhongozi (ZS Mweso) vers les localités Lusogha-Bubishi, Lusogha-Buheri, Birundule, Mirangi, Kyaghala, Iyobora, Bulindi et Katsira (ZS Kibirizi).^{9,10}

Par ailleurs, le retrait du M23 dans la zone de Birambizo a créé un calme relatif ayant permis le retour de 4 224 ménages dans les localités Shonyi, Muko, Bukombo centre, Kashavu (ZS Birambizo) et Kavumu (ZS Bambo) en provenance des localités Nyanzale (Kibirizi), Kabizo (ZS Bambo), Katsiru (ZS Mweso), Mashango et Rwindi (ZS Birambizo) d'où ils avaient fui d'octobre à décembre 2023 suite aux affrontements entre FARDC et le M23.¹¹



Carte 7. Mouvement des populations en territoire de Rutshuru, février 2024. Source : OCHA, visualisation CAT-RDC.

8 EHtools, Alerte du 13 février 2024
 9 EHtools, Alerte du 01 février 2024
 10 EHtools, Alerte du 01 février 2024

ACCÈS HUMANITAIRE

La situation sécuritaire dans le territoire de Rutshuru s'est détériorée, avec une hausse d'incidents à fort impact sur l'accès humanitaire en février (22 incidents) qu'en janvier (19 incidents). Les incidents de février comprennent 14 affrontements armés entre le M23 et les groupes armés Nyatura CMC, FDLR et FARDC. Ces affrontements ont entravé l'accès dans le groupement Bukombo (dans les localités Buranda, Mashango, Mudugudu, Kanyagohe, Mukaka et Katsiru), groupement Bambo (dans la localité Bambo et Muti), groupement Kihondo (dans la localité Rwanguba). L'activisme M23 à Rutshuru est expliqué par la riposte aux attaques spontanées des Nyatura CMC et des frappes aériennes des FARDC dans le territoire de Rutshuru. Par ailleurs, un drone de la MONUSCO a été la cible des tirs des M23 dans la localité Tshanzu (groupement Jomba).

Territoire de Masisi

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

Aucun déplacement des populations à destination de Masisi n'a été enregistré en février. Ce territoire est cependant l'un de ceux qui, au cours de quatre derniers mois, ont accueilli les vagues les plus importantes des personnes déplacées, et il est nécessaire de comprendre l'actualité d'accès humanitaire dans ce territoire.

ACCÈS HUMANITAIRE

L'actualité humanitaire dans le territoire de Masisi demeure dominée par la crise du M23. On observe, une augmentation d'incidents à fort impact sur l'accès humanitaire entre janvier (56) et février (78). Les contraintes d'accès sont notamment dues aux combats entre les FARDC et les groupes armés alliés contre les M23. Au cours de la période, les M23 a multiplié des attaques près de la cité de Sake pour tenter de l'occuper et couper l'accès aux FARDC à la RN2 (Axe Goma-Sake).

En février le M23 a mené 30 attaques et en a subi 29 autres de la part des FARDC, Mai-mai Kifufua et divers groupes armés locaux faisant partie de la coalition Wazalendo (ANCDH, Nyatura CMC, APCLS). Les affrontements ont eu lieu dans les groupements de Kamuronza, Bashali Mokoto, Bashali Kayembe, Muvunyi Karuba, Muvunyi Shanga et Muvunyi Matanda entravant davantage l'accès humanitaire sur la RN2 (axe Goma-Sake, Sake-Bweremana et Mubambiro-Goma), RP1030 (axe Burungu-Mweso) et sur la RP529 (axe Sake-Mushaki). Ces attaques ont provoqué des déplacements massifs des populations.

Pour leur part, en guise des ripostes, les FARDC soutenu par les contingents Tanzaniens et Sud-africains de la SAMIRDC (force régionale de la SADC) ont lancé des opérations par des tirs à artillerie lourde et de longue portée notamment par des bombardements aériens par l'usage des avions de chasse (SOUKHOI) et des drones sur les positions tenues par les M23. Ces opérations ont fortement contraint l'accès humanitaire dans les localités Ndumba, Kituva, Bukobati et Kirotshe (groupement

Muvunyi Shanga), Kimoka, Mubambiro, Malehe et Neenero, (groupement Kamuronza) ainsi que Bushanga, Bukumba et Mweso (groupement Kamuronza). Les récents développement de la situation montrent le mandat offensif de la SAMIRDC qui combat les M23 conjointement avec les FARDC.

Par ailleurs, des affrontements entre Mai-mai Kifuafua et Mai-mai PARECO/FF ont été enregistrés au cours de la période. Ces affrontements ont contraint l'accès humanitaire dans les localités Nyamiri (groupement Ufamandu I), Chembechembe, Mutindi, Bitoyi (dans le groupement Ufamandu I) et Kinene (Nyamaboko I).

Pour leur part, la MONUSCO a été la cible d'attaque des FARDC et Wazalendo (coalition des groupes armés alliés au FARDC) sur leur position de Kimoka (groupement Kamuronza) les accusant de collaborer avec les M23. Signalons, qu'un hélicoptère de la MONUSCO a été aussi la cible des tirs des M23 dans la localité Muremeure (Muvunyi Karuba) lorsqu'il survolait la zone.

Territoire de Nyiragongo

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

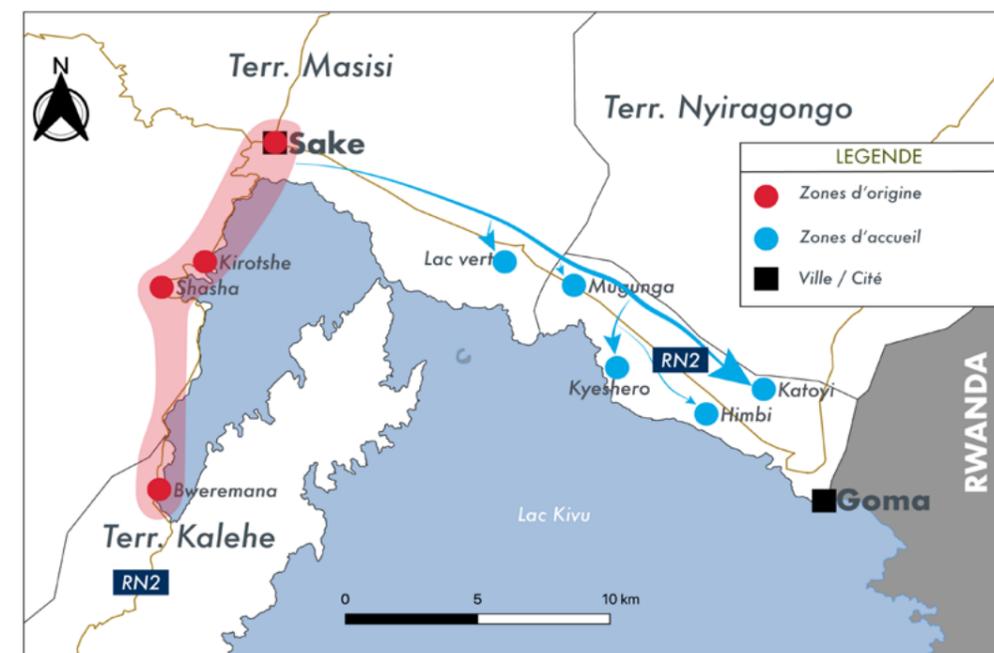
À la suite des combats entre les M23 et les FARDC autour de la cité de Sake, des mouvements massifs de populations sont enregistrés vers la ville de Goma notamment dans les quartiers Himbi, Katoyi, Kyeshero, Lac Vert et Mugunga. Le bilan fait état de 18 000 ménages en provenance des localités Sake, Shasha, Kirotshe et Bweremana (ZS Kirotshe).¹²

ACCÈS HUMANITAIRE

En février, la situation d'accès humanitaire dans le territoire de Nyiragongo est marquée par l'activisme des M23. Au cours de la période, cinq affrontements armés entre le M23 et les FARDC ont été enregistrés. Ces attaques ont contraint l'accès humanitaire dans les localités Kibumba (groupement Kibumba), Ruhunda et Kanyamahoro (groupement Buhumba) ainsi que Kalake (dans le parc de Virunga).

Par ailleurs, l'actualité sécuritaire au Nord-Kivu, notamment à Goma, a été marquée d'une part, par une attaque par drone de l'armée Rwandaise sur l'aéroport de Goma, endommageant un avion militaire et un avion civil. D'autre part, des M23 ont tiré des obus qui ont atterri dans les quartiers Mugunga et Lac Vert. Notons également, l'ouverture des couloirs lacustres entre Minova et Goma pour pallier l'inaccessibilité sur l'axe Sake-Minova(RN2) de suite des affrontements en cours entre le M23 et les FARDC. Cela facilite des interventions humanitaires vers Minova mais aussi, des échanges commerciaux en produits alimentaires champêtres pour approvisionner la ville de Goma.

¹¹ EHTools, Alerte du 07 février 2024



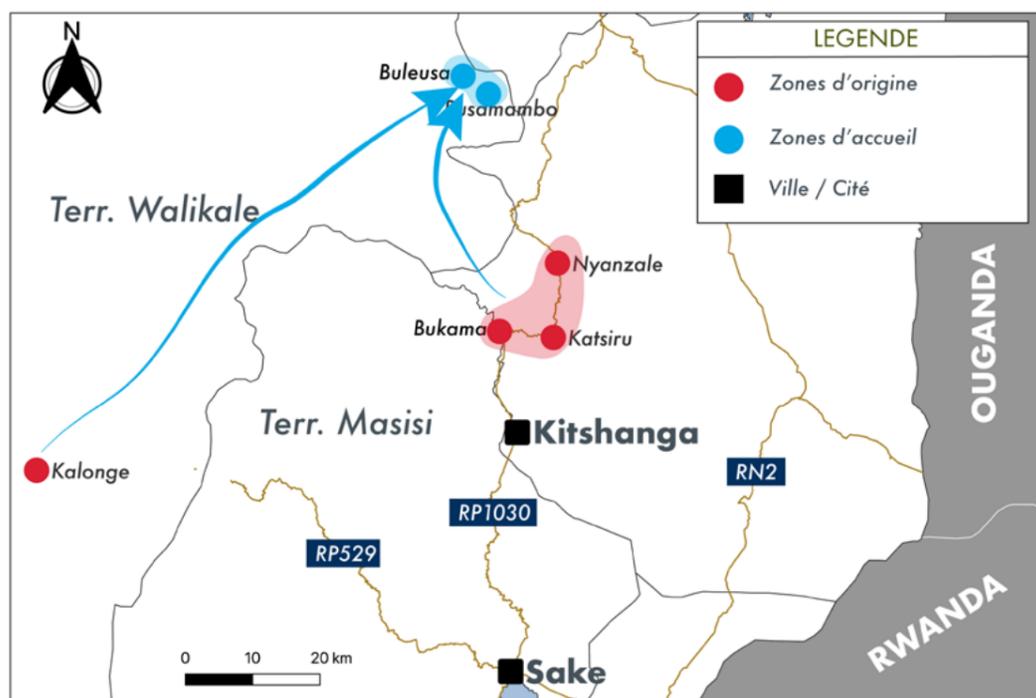
Carte 8. Mouvement des populations en territoire de Nyiragongo, février 2024. Source : OCHA, visualisation CAT-RDC.

Territoire de Walikale

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

Environ 969 ménages se sont déplacés dans le territoire de Walikale, précisément dans les localités Buleusa (ZS Pinga) et Rusamambu (ZS Kayna). Ces ménages sont venus de localités Katsiru, Nyanzale (ZS Kibirizi) en territoire de Rusthuru, kalonga, Bukama et Kabirangiro (ZS Mweso) en territoire de Masisi.¹³

¹² EHTools, alerte 5147 du 27 février 2024



Carte 9. Mouvement des populations en territoire de Walikale, février 2024. Source : OCHA, visualisation CAT-RDC.

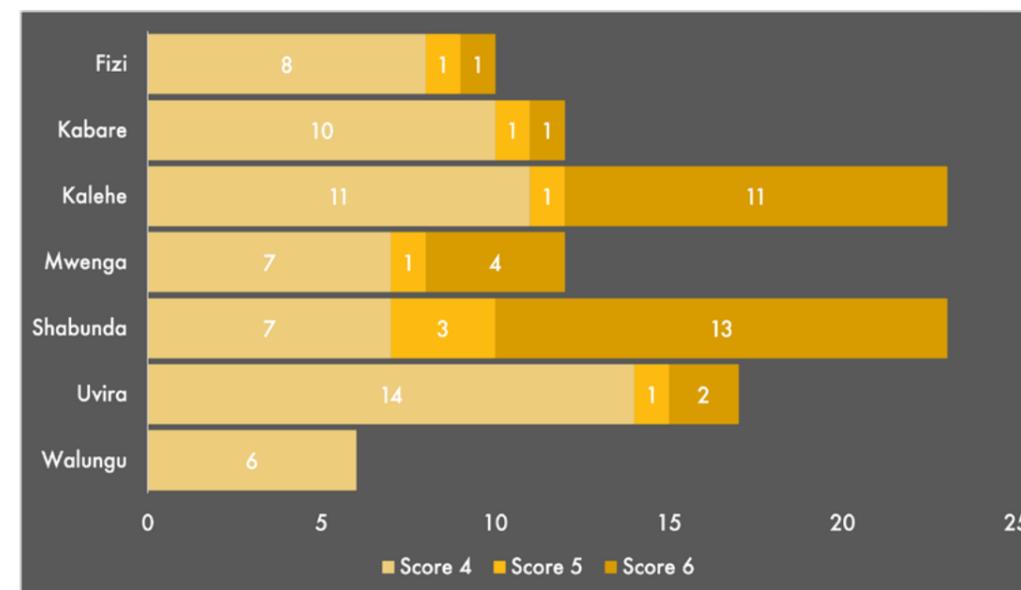
Territoire de Lubero

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

Le territoire de Lubero n'a pas enregistré de nouveaux déplacements en février. Cependant, ce territoire figure parmi ceux qui ont accueilli les vagues les plus importantes de déplacements au cours de quatre derniers mois, et il est important de comprendre la situation d'accès dans ce territoire.

L'accès humanitaire dans le territoire de Lubero a été caractérisé par des contraintes dues à la criminalité basée sur la prédation économique contre des civils, essentiellement par des FPP/AP et des personnes non identifiées. Toutefois, la présence des Mai-Mai Mazembe Yira dans la zone de Butembo a créé la panique au sein de la population.

Province du Sud-Kivu



Graphique 4. Incidents sécuritaires ayant provoqué des contraintes d'accès humanitaires du niveau élevé à extrême au Sud-Kivu en février 2024. Source : INSO, conception et visualisation CAT-RDC.

Territoire de Kalehe

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

Les affrontements dans le territoire de Masisi dus à la crise M23 ont entraîné des déplacements de 49 501 ménages vers le territoire de Kalehe. Ces populations se sont déplacées en plusieurs vagues.¹⁴¹⁵¹⁶¹⁷¹⁸¹⁹²⁰²¹²²²³²⁴²⁵

- 13 [EHTools, Alerte du 02 février 2024](#)
- 14 [EHTools, Alerte du 02 février 2024](#)
- 15 [EHTools, Alerte du 02 février 2024](#)
- 16 [EHTools, Alerte du 02 février 2024](#)
- 17 [EHTools, Alerte du 02 février 2024](#)
- 18 [EHTools, Alerte du 02 février 2024](#)
- 19 [EHTools, Alerte du 02 février 2024](#)
- 20 [EHTools, Alerte du 02 février 2024](#)
- 21 [EHTools, Alerte du 02 février 2024](#)
- 22 [EHTools, Alerte du 02 février 2024](#)
- 23 [EHTools, Alerte du 02 février 2024](#)
- 24 [EHTools, Alerte du 02 février 2024](#)

Les tableaux ci-dessous détaillent les mouvements :

Num	Destination		Ménages déplacés	Origine	
	Zone de santé	Localités		Zone de santé	Localités
1	Minova	Muchibwe, Kalungu, Bobandana, Minova, Bulenga, Kiniezire, Nyamasasa, Ruhunde, Karango, Nyabibwe, Bujuki, Mweha, Nyabirehe, Seremi, Biragorago, Chanyi, Kisongati, Bwisha, Cheya, Chebumba, Bulena	47 217	Kirotshe	Nyamubingwa, Bweremana, Kirotshe, Shasha, Kyabondo, Renga, Buhunga, Bukobati, Karuba, Ngungu, Kangala, Kamuronza, Muremure, Kituva, Kihindo, Kiluku, Rueni, Kirolirwe, Mushake, Bitonga, Kabase, Tchondo
				Birambizo	Birambizo, Kahe
				Mweso	Kitchanga, Burungu
2	Bunyakiri	Kusisa, Kalamo, Bulembwe, Kisha, Bundje	2 284	Kirotshe	Karuba, Ngungu, Kangala, Kamuronza, Muremure
		Bunyakiri			
		Lulere, Bushugulu		Katoyi	Kinigi, Bihambwe, Rufoku

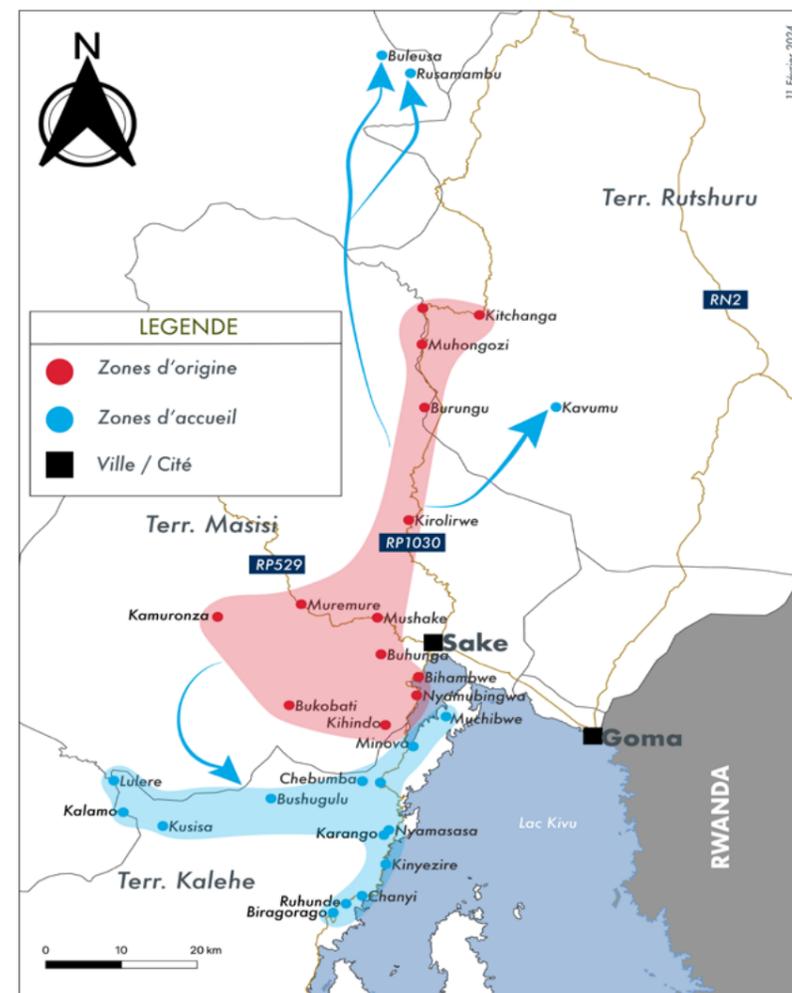
ACCÈS HUMANITAIRE

La situation d'accès humanitaire en février à Kalehe s'est relativement détériorée, avec des contraintes dues à l'activisme de différents groupes armés (M23, Mai-mai, Nyatura MCDPIN, Raia Mutomboki). Les Nyatura MCDPIN ont été active en ciblant les FARDC pour le contrôle du carré minier de Mashango (groupement Buzi). Ils ont aussitendu une embuscade à des éléments de Raia Mutomboki de la faction Butacibera dans la localité Mushunguti (groupement Mubuku) pour le contrôle de zones.

La rivalité entre les Mai-mai Kifuafua de la faction Alpha et celle de Shukuru a résulté d'un affrontement entre elles ayant contraint l'accès humanitaire dans la localité Lulere (groupement Ziralo). Pour des raisons de prédation économique, les Mai-mai Kifuafua se sont affrontés avec les Raia Mutomboki de la faction Shabani entraînant une contrainte d'accès dans la localité Mashere (groupement Kalima).

Pour leur part, les M23 voulant étendre leur zone d'influence dans les hauts plateaux de Kalehe, à partir des hauts plateaux de Ngungu au Nord-Kivu, se sont affrontés avec les militaires Burundais entraînant des contraintes d'accès humanitaire dans la localité Kihonga (groupement Buzi).

Signalons, que des tirs des projectiles en provenance des zones d'affrontements entre M23 et FARDC au Nord-Kivu ont touché la cité de Minova entraînant des dommages sur une maison au quartier Kalere.



Carte 10. Mouvement des populations en territoire de Kalehe, février 2024. Source: OCHA, visualisation CAT-RDC.

Territoire de Shabunda

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

Les attaques des Raia Mutomboki/ Kasosoli contre les populations civiles dans la zone de Lulingu ainsi que les attaques de personnes non identifiées au carré minier de Bugumbu ont occasionné des déplacements de populations dans le territoire de Shabunda. Environ 3 268 ménages se sont déplacés dans le territoire de Shabunda des localités Mingolangola, Beseni, Matwe, Kaubembe, Balombo (ZS Lulingu), Kisima, Kimpembwe, Bukama, Wankenge, Nyakavunga (ZS Mulungu), Bugumbu, Migamba, Nyamingilingili (ZS Mubumbano) vers les localités Kimuluzi, Tchampundu, Mumbilwa, Mintonko, Bilabisi, Kibugili, Kasase, Mumbano, Malimba (ZS Lulingu), Kiseku 1, Kiseku 2 et Kiseku 3, Ntunga (ZS Mulungu), Mulungu (ZS Mwana), Kifiko, Mizango, Ntunga (ZS Shabunda).^{26,27,28}

ACCÈS HUMANITAIRE

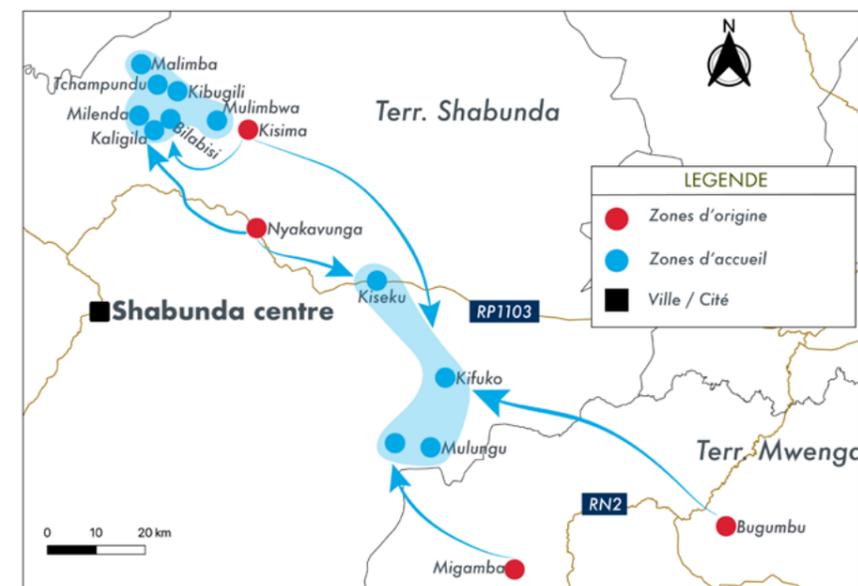
Le territoire de Shabunda a connu une détérioration de la situation d'accès humanitaire marquée par un rebond d'activisme des combattants Raia Mutomboki autour des carrés miniers ainsi que d'affrontements entre différentes factions pour le contrôle des zones à travers le territoire. Près de 12 attaques armées menées par différentes factions Raia Mutomboki (Kasosoli, Bipompa, 4 moteurs Kafuma, Bozi, Nyambamba, Kimba) contre les populations civiles ont été relevées précisément dans les groupements Bamuguba Sud et Nord contraignant l'accès dans plusieurs localités et axes de ces groupements. Les attaques de Raia Mutomboki de la faction Kasosoli dans la zone de Lilungu ont notamment provoqué des déplacements des populations. La dynamique d'accès dans le territoire de Shabunda reste absolument dépendant de l'aspect sécuritaire autour des carrés miniers. Une intensification de la présence des services étatiques (PNC, FARDC) pour la sécurisation des sites miniers et de l'ensemble de la chaîne de transport des minerais reste un préalable pour l'amélioration de l'accès dans les groupements les plus exposés à l'activisme Raia Mutomboki, particulièrement celui de Bamuguba

Pour leur part, les FARDC ont lancé des offensives contre les factions Raia Mutomboki (Kafuma, Kimba, Bozi et Ndururu) entraînant des fortes contraintes d'accès dans le groupement Bamuguba Sud et Nord.

25 EHTools, Alerte du 03 février 2024

26 EHTools, Alerte du 13 février 2024

27 EHTools, Alerte du 26 février 2024



Carte 11. Mouvement des populations en territoire de Shabunda, février 2024. Source : OCHA, visualisation CAT-RDC.

Territoire de Fizi

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

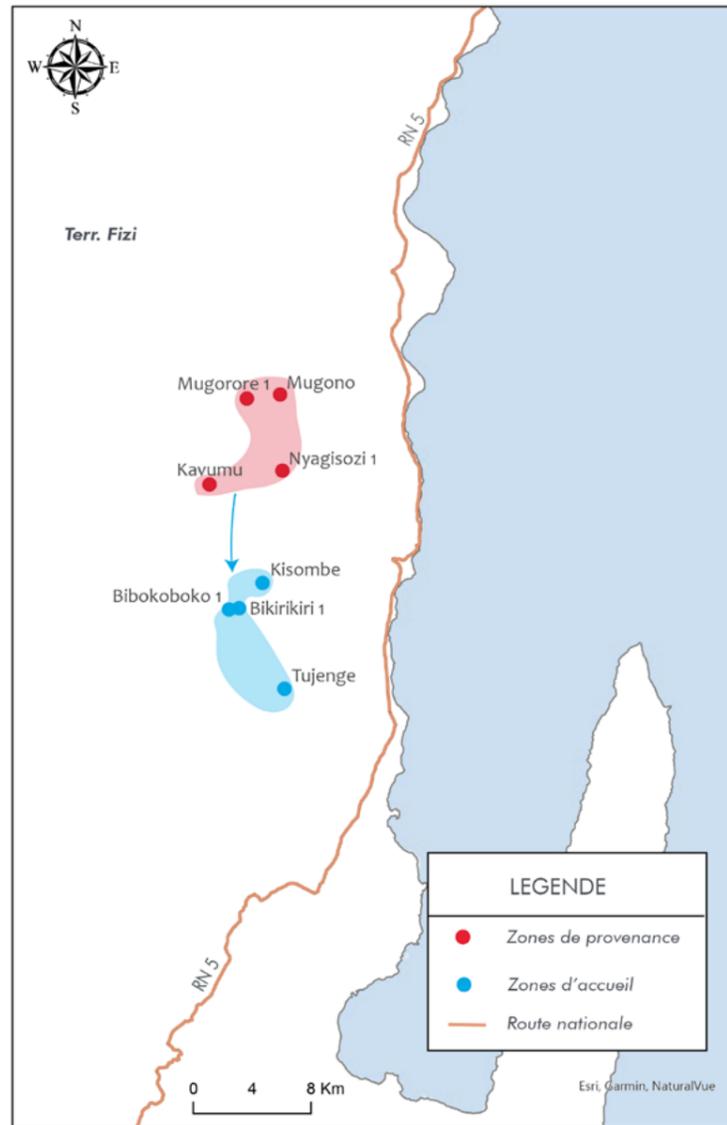
Environ 1 250 ménages se sont nouvellement déplacés en territoire de Fizi, précisément depuis les localités Bukarakara, Katembwe, Kavumu, Luvunu, Lulimba, Kagunga, Majanga, Mugono, Mugorore, Nyagisoze vers les localités Bikiriri, Bijanda, Kisombe, Matare et Tujenge (ZS Fizi).²⁹

ACCÈS HUMANITAIRE

L'accès humanitaire dans le territoire de Fizi a été caractérisé par des contraintes dues aux combats entre les Mai-mai Ewela et Gumino Twirwaneho Makanika, entravant l'accès dans la localité de Sangani (groupement Balala Nord, axe Mikenge-Bijabwe).

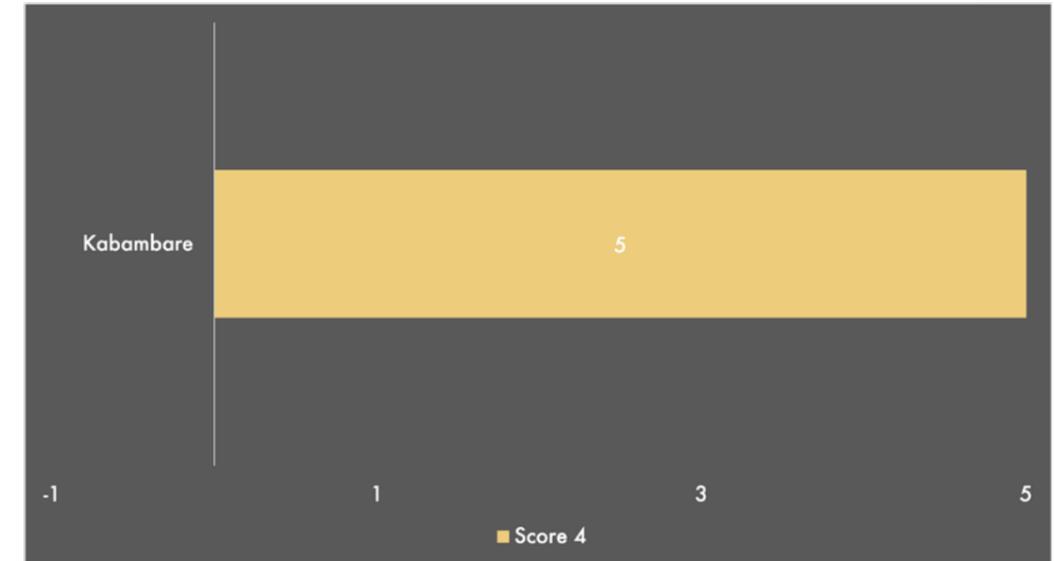
Pour leur part, les Raia Mutomboki de la faction Bozi ont tendu une embuscade à des exploitant miniers dans la localité Kakungu (groupement Basikalangwa, sur l'axe Kilicha-Kasakwa). La situation humanitaire à Fizi a été également marquée par un message de l'administrateur de territoire diffusé sur les réseaux sociaux qui suspendait jusqu'à nouvel ordre sur toute l'étendue du territoire l'activité d'une ONGI et de cinq ONG nationale. Ce dernier exigeait que ces organisations puissent harmoniser sur l'orientation du financement pour obtenir l'autorisation de mettre en oeuvre leurs projets.

28 EHTools, alerte 5130 du 20 février 2024



Carte 12. Mouvement des populations en territoire de Fizi, février 2024. Source : OCHA, visualisation CAT-RDC.

Province du Maniema

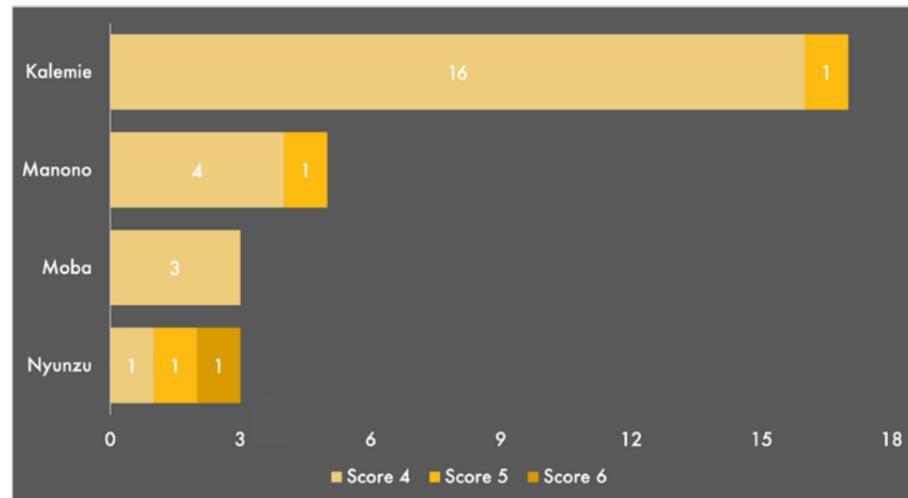


Graphique 5. Incidents sécuritaires ayant provoqué des contraintes d'accès humanitaires du niveau élevé à extrême au Maniema en février 2024. Source: INSO, conception et visualisation CAT-RDC.

ACCÈS HUMANITAIRE

Globalement, l'accès humanitaire dans la province du Maniema a été caractérisé par des contraintes dues à la criminalité basée sur la prédation économique contre des civils, essentiellement par des personnes non autrement identifiées. Toutefois, l'activisme des Mai-mai Malaika de la branche de Mandevu a entravé l'accès humanitaire dans la localité de Kilalaulu (groupement Baganaidi) en territoire de Kabambare.

Province du Tanganyika



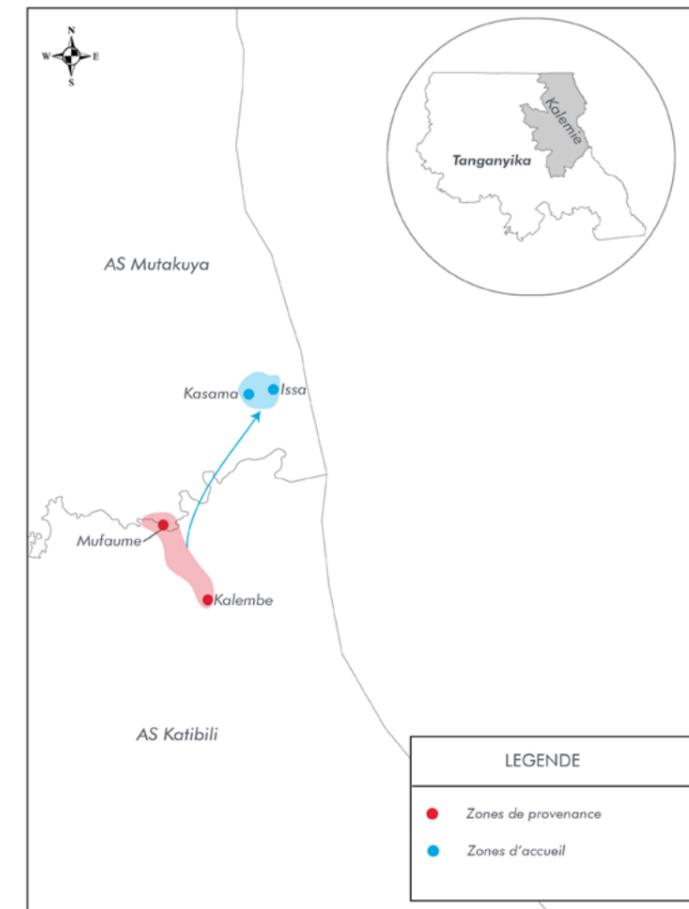
Graphique 6. Incidents sécuritaires ayant provoqué des contraintes d'accès humanitaires du niveau élevé à extrême au Tanganyika en février 2024. Source : INSO, conception et visualisation CAT-RDC.

Territoire de Kalemie

DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

Le territoire de Kalemie a enregistré un déplacement de 552 ménages, ayant fui depuis les localités Kalembe, Katibili et Mufaume à la suite des attaques par des mai-mai Fimbo na Fimbo autrement identifiés. Les déplacés se sont dirigés vers les localités Kasama et Issa (ZS Kalemie).³⁰

29 ETools, alerte 5143 du 21 février 2024



Carte 13. Mouvement des populations en territoire de Kalemie, février 2024. Source : OCHA, visualisation CAT-RDC.

Territoire de Nyunzu

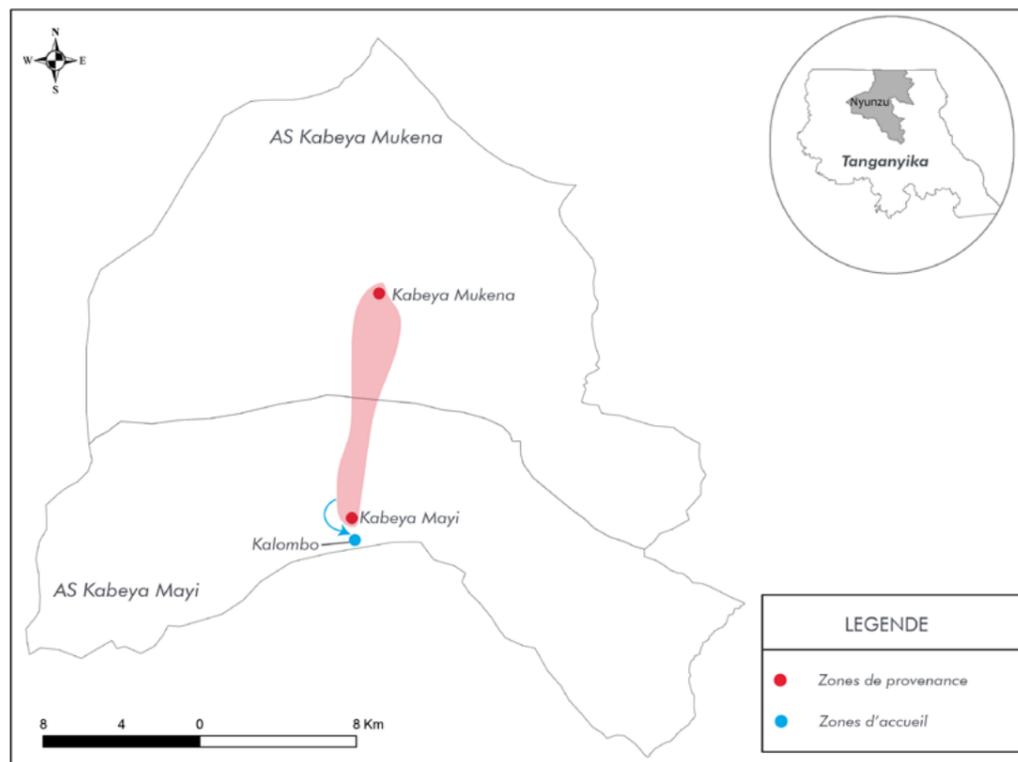
DÉPLACEMENTS DES POPULATIONS

Les attaques des membres armés de la communauté Twa contre les FARDC entraîné le déplacement de 920 ménages, quittant Kabeya Mayi et Kabeya Mukena vers la localité Kalombo. Ces attaques sont intervenues dans un contexte de mécontentement de membres de la communauté Twa à la suite du décès d'un de leurs leaders, près du carré minier de Nyunzu.³¹

30 ETools, alerte 5128 du 14 février

ACCÈS HUMANITAIRE

La province de Tanganyika connaît des contraintes faibles d'accès humanitaires. En février, ces contraintes ont été constituées par trois affrontements armés entre les Mai-mai Apa na Pale et les FARDC à Kilwani en territoire de Manono, à Lulia et Kabeya Mukena en territoire de Nyunzu. Aussi, des attaques des Mai-mai Fimbo na Fimbo contre des populations civiles ont été signalées à Katibili (Groupement Tumbwe Fief), contraignant l'accès sur l'axe Kalemie-Kabobo et provoquant notamment des déplacements des populations. L'actualité d'accès humanitaire en territoire de Kalemie reste par ailleurs dominée par des incidents à prédation économiques contre les populations civiles, le long de la RN5 (groupement Mahila, Fatuma et Lambo Katenga) et sur la RN33 (groupement Miketo, Benze Fief). Ces incidents ont principalement été provoqués par des membres de la communauté Twa et des personnes armées non autrement identifiés.



Carte 14. Mouvement des populations en territoire de Nyunzu, février 2024. Source : OCHA, visualisation CAT-RDC.

Annexe 1. Catégorisation des hotspots de déplacement et identification des zones prioritaires pour l'analyse de l'accès humanitaire

Catégorisation des hotspots de déplacements

Pour catégoriser les territoires suivant les besoins humanitaires, nous avons constitué des classes de besoins humanitaires à l'aide de la formule de Sturges (Herbert A. Sturges. "The Choice of a Class Interval." Journal of the American Statistical Association, publié en mars 1926). Pour une série statistique de n valeurs, Sturges propose le nombre k de classes sur la base de la formule [1].

$$k = 1 + 3,3 * \log (n) \text{ formule [1]}$$

où log est le logarithme de base 10.

L'intervalle de classe i est ensuite calculé par l'équation [2]

$$i = \frac{\text{max-min}}{k} \text{ formule [2]}$$

où max et min, respectivement les valeurs maximale et minimale de la série.

L'application de ces formules sur la série des données des déplacements des populations (de plus de 1 000 ménages) a permis de grouper les territoires en 6 classes d'intervalles ménages, comme illustré dans le tableau ci-dessous. Les territoires dont les déplacements n'atteignent pas le seuil de 1 000 ménages sur les quatre derniers mois (de novembre 2023 à février 2024) sont groupés dans une classe dédiée, notée "< 1000 ménages".

Tableau 2. Nombre de ménages déplacés entre novembre 2023 et février. Seuls ont été considérés les territoires qui ont enregistré au moins un déplacement de plus de 1 000 ménages. Source : OCHA, conception et présentation: CAT-RDC.

Num	Province	Territoire	Ménages déplacés	Priorité
1	Sud-Kivu	Kalehe	70 819	Oui
2	Nord-Kivu	Masisi	50 508	Oui
3	Nord-Kivu	Nyiragongo	27 864	Oui
4	Ituri	Djugu	21 283	Oui
5	Nord-Kivu	Beni	18 092	Oui
6	Ituri	Irumu	15 733	Oui
7	Sud-Kivu	Fizi	12 230	Oui
8	Nord-Kivu	Rutshuru	8 358	Oui
9	Sud-Kivu	Shabunda	7 575	Oui
10	Nord-Kivu	Lubero	7 522	Oui
11	Maniema	Punia	6 286	Oui
12	Tanganyika	Kalemie	5 760	Oui
13	Ituri	Mahagi	5 335	Non
14	Nord-Kivu	Walikale	5 035	Non
15	Ituri	Mambasa	4 873	Non
16	Sud-Kivu	Uvira	4 129	Non
17	Tanganyika	Kongolo	3 884	Non
18	Tanganyika	Moba	3 400	Non
19	Tanganyika	Nyunzu	3 117	Non
20	Tanganyika	Manono	3 000	Non
21	Tanganyika	Kabalo	2 280	Non
22	Ituri	Mambasa	1 152	Non
Min			1 152	
Max			6 023	
Médiane			70 819	
Nombre k de classe	$1+3,3*\log(n)$		5,5 ~ 6 classes	
Intervalle i de classe	$(\max-\min)/k$		11 611 ~ 11 600 ménages	

Choix des zones prioritaires

L'analyse de l'accès humanitaire est faite dans les territoires considérés comme de grands hotspots de déplacements. Pour qu'un territoire soit considéré comme "grand hotspot de déplacements", le nombre de ménages accueillis (et non assistés) dans ce territoire doit être supérieur ou égal à la valeur médiane des déplacements enregistrés dans tous les territoires au cours des quatre derniers mois. Ainsi, pour la série de données du tableau 1, la médiane des déplacements étant de **6 023 ménages**, les grands hotspots de déplacements sont les territoires dont les ménages déplacés sont supérieurs ou égaux à **6 023**. Ces territoires sont identifiés par la colonne "prioritaire" et sont ceux pour lesquels l'analyse de l'accès humanitaire a été détaillée dans ce rapport.

Acronymes & Groupes Armés

APCLS (Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain) – Créée en 2010, dirigée par Janvier Karairi et traditionnellement située à Masisi, l'APCLS prétend défendre les intérêts de la population Hunde.

ADF (Allied Democratic Forces/ Forces démocratiques alliées) – Fondé dans les années 1970 en tant que groupe islamiste ougandais opposé au gouvernement ougandais, ils ont fui vers la RDC dans les années 1990 et y étaient soutenus par le président Mobutu, contre l'Ouganda. Ils sont arrivés dans le territoire de Beni vers 1996 après que l'armée ougandaise se soit installée dans l'est du Congo pour renverser Mobutu. En 2003, ils ont commencé à adopter des interprétations plus extrémistes des écritures islamiques. En avril 2019, ils se sont déclarés Wilaya centrafricain sous l'Etat islamique, avec la branche de l'Etat islamique au Mozambique.

Banro (Banro Corporation) – une société d'extraction d'or basée sur les îles Caïmans, qui se concentre sur le développement de ses quatre projets dans les provinces du Sud-Kivu et de Maniema en République démocratique du Congo ("RDC").

CNRD (Conseil national pour le renouveau et la démocratie) – groupe armé dissident des FDLR créée en 2016.

CODECO (Coalition pour la défense de l'Est du Congo) – En novembre 2019, une faction s'est séparée et s'est fait appeler Mai-Mai Sambaza. Veuillez consulter les informations mises à jour ci-dessous pour l'URDPC.

FARDC (Forces armées de la République démocratique du Congo) – Les forces armées officielles de la RDC.

FDLR-FOCA (abrégié, FDLR dans le rapport: Forces démocratiques pour la libération du Rwanda) – Créé en 2000 par des groupes Interahamwe restants du Rwanda pré-génocide, il s'agit d'un groupe ethnique Hutu traditionnellement opposé aux Tutsis.

FNL (Forces nationales de libération) – Groupe de rebelles burundais formé en 1985 et actuellement allié avec les Mai-Mai Yakutumba et les FDLR au Sud-Kivu.

FRPI (Front de résistance patriotique Ituri) – Groupe créé en 2002 pour soutenir le Front nationaliste intégrationniste (FNI) dominé par les Lendu. Les membres du FRPI ont déjà été démobilisés et subissent actuellement un troisième effort de démobilisation.

Gumino – Groupe d'autodéfense qui prétend protéger les intérêts des Banyamulenges dans le haut plateau d'Uvira et de Fizi.

ICCN (Institut Congolais pour la Conservation de la Nature) – Institution gouvernementale congolaise chargée de la protection des parcs nationaux en RDC.

Mai-Mai Kifuafua – Créé en 2002 par Delphin Mbaenda, c'est l'un des plus anciens groupes armés du pays. Traditionnellement d'origine Tembo et basé au Sud Kivu, le groupe est actuellement en négociations avec le gouvernement congolais en vue de son intégration dans les FARDC et/ou la PNC.

Mai-Mai Mazembe – Un ensemble de milices d'autodéfense créées entre 2015 et 2016 en réponse aux exactions des FDLR contre les communautés Nande et Kobo à Lubero et Walikale. Le groupe contrôle une grande partie du sud du territoire de Lubero.

Mai-Mai Sambaza – groupe armé qui a été créé en opposition à CODECO en raison de mécontentements suscité par le processus de paix.

Mai-Mai Simba – Groupe créé en 1964 et basé dans les provinces de l'Ituri, du Haut-Uélé et du Maniema. Considéré comme le plus ancien groupe armé congolais, il a été créé pour lutter pour un Etat congolais fondé sur les idéaux du premier ministre Congolais, Patrice Lumumba.

MONUSCO (Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo) – La mission des Nations Unies en RDC a pris le relais des opérations de maintien de la paix précédentes. La MONUSCO a un mandat offensif dans certaines parties de la RDC.

MAC (Mouvement acquis pour le changement) –

Dirigé par Mbura Matondi qui se trouve à Toto, dans le territoire de Walikale (Nord Kivu).

NDC-R (Nduma Défense du Congo - Rénové) – Créé par Guidon Shimwirayi Muisa en 2015 et traditionnellement basé à Walikale et dans le sud du Lubero, le groupe a été créé pour combattre les FDLR, un groupe Hutu rwandais visant les Tutsis dans l'Est du Congo.

Nyatara CMC (Coalition des mouvements pour le changement) – Un mouvement qui regroupe principalement des groupes Nyatara et des milices Hutu congolaises qui pourraient être devenus des partenaires locaux des FDLR.

Nyatara FPC – Milice d'autodéfense Hutu apparue entre 2013 et 2014 sous la direction de Dominique Ndaruhutse (Domi) et membre de la coalition CMC. Le groupe est traditionnellement basé à Bukombo à Rutshuru.

Raia Mutomboki – Plusieurs groupes d'autodéfense sous la direction de différents leaders traditionnellement basés à Kalehe et Walikale au Sud-Kivu et à Masisi au Nord Kivu, en opposition aux FDLR.

Red Tabara (Résistance pour un Etat de droit) – Groupe armé burundais très actif depuis 2015 dans l'opposition au président Nkurunziza.

RPRC (Patriotes Résistants Congolais de l'EST) – Une coalition des groupes armés fondé en novembre 2019 avec Mai-Mai Mazembe, Mai-Mai Simba, Raia Mutomboki, Alliance des Patriotes pour la Libération du Congo, et Mouvement acquis pour le changement autour de Lubero, Rutshuru, Masisi, et Walikale à Nord Kivu. Ils luttent principalement contre une autre coalition, y compris les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda, Nyatara, et Conseil national pour le renouveau et la démocratie.

RDF (Forces démocratiques rwandaises) – il s'agit des forces armées officielles du gouvernement rwandais.

Turarambiwe – Un groupe local d'autodéfense prétendant protéger les intérêts de la population Hutu contre les exactions des NDC-R dans le Masisi. Le groupe a été fondé récemment et est considéré comme un groupe Nyatara.

Twirwaneho – Milice Banyamulenge basée principalement sur le haut plateau de Fizi, elle entretient

des liens avec Ngumino.

Sokola 1 and Sokola 2 – « Sokola » signifie « nettoyer » en lingala. Sokola 1 et Sokola 2 sont deux opérations des FARDC contre des groupes armés. Sokola 1 se concentre sur les territoires de Beni et Lubero. Sokola 2 se concentre sur les territoires de Masisi et Walikale, Rutshuru et Sud-Kivu.

UNPOL – La Police des Nations Unies.

UPDF – Force de défense du peuple Ougandais (abréviation en anglais)

URDPC – Union des Révolutionnaires pour la Défense du Peuple Congolais (anciennement CODECO). Dans son annonce, M. Ngunjolo a présenté les trois objectifs de l'URDPC : (1) défendre la RDC contre l'agression étrangère ; (2) garantir la liberté et la prospérité sur le sol national ; et (3) lutter pour l'État de droit.

ZDF – Forces de Défense Zambiennes (abréviation en anglais)

ANALYSE DE CRISES

RD CONGO

Équipe d'Analyse de Crises - RD Congo

Nous fournissons des analyses basées sur des données opportunes, adéquates, précises et inclusives pour aider les équipes et les programmes à prendre des décisions éclairées. Nous identifions, explorons et analysons les liens entre les dynamiques sociopolitiques, économiques et culturelles dans les zones de crise et de conflit de l'est de la RDC. Notre objectif est d'informer la communauté humanitaire et de développement sur la manière de mieux adapter la programmation aux besoins de la population.

Email: cat-drc@mercycorps.org

Site web: www.rdc-analyse.org